



Programmation pluriannuelle de l'énergie

La France ne doit pas reproduire les erreurs de l'Allemagne face à l'impératif de sa sécurité électrique !

Face aux paradoxes du bilan en demi-teinte de l'Energiewende allemande et à l'impératif que doit être la sécurité électrique du pays dans la durée, le Gouvernement ne doit pas lâcher la proie pour l'ombre ! Pour la CFE Energies, prudence et résilience doivent guider les travaux de la programmation pluriannuelle de l'énergie pour que celle-ci serve l'intérêt général et soit aussi responsable que pragmatique.

A l'aube du début des travaux de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), la CFE Energies défend que la politique énergétique de la France doit avoir pour priorités la sécurité d'alimentation électrique sur le long terme, la compétitivité énergétique, la réponse au défi climatique et le développement de filières industrielles pourvoyeuses d'emplois qualifiés sur le territoire national, et que ces priorités doivent être au coeur de la PPE.

Niveau d'émissions de CO₂, coût pour les consommateurs, déstructuration du marché... France Stratégie vient de mettre en exergue les paradoxes du modèle énergétique allemand. Pour la CFE Energies, l'Energiewende a raté le coche des objectifs de sécurité, de compétitivité, de décarbonation et de réindustrialisation. La France a donc tout intérêt à tirer les leçons de ces paradoxes allemands, à ne pas reproduire les mêmes erreurs et à faire de la sécurité électrique sur le long terme et de la décarbonation les priorités de la PPE.

Parce que la priorité doit être donnée à la sécurité d'alimentation électrique du pays, à court et à long terme, la PPE doit donc garantir l'équilibre offre-demande dans la durée.

Or de la dynamique démographique à la croissance économique en passant par le développement des nouveaux usages électriques, les transferts d'usages et les efforts d'efficacité énergétique, les incertitudes sont telles que la CFE Energies préconise de privilégier un scénario prudent et conservateur et de dimensionner le parc de production d'électricité sur la base d'un scénario haut de la demande d'électricité pour garantir l'équilibre offre-demande et la sécurité d'alimentation électrique de la France.

Dans le même temps, la CFE Energies considère dangereux, au regard de la réalité de la capacité industrielle et financière de la France à relever le défi d'une forte accélération dans les énergies renouvelables (EnR) et des impacts de ces dernières sur la stabilité du système électrique qui vont croissant avec leur développement, de faire reposer l'équilibre offre-demande à long terme et donc la sécurité d'alimentation électrique du pays sur la seule hypothèse de forte croissance des EnR.

Dans ce contexte et au regard des situations de tension que peut aujourd'hui connaître le système électrique, la CFE Energies est convaincue que c'est sur la disponibilité et la souplesse des actifs de production électrique existants que doit reposer la gestion de toutes ces incertitudes et donc la sécurité d'alimentation électrique du pays dans la durée. Qui plus est, en ne précipitant pas la fermeture du parc nucléaire historique, c'est le bénéfice de sa compétitivité pour les consommateurs français que le Gouvernement préserverait dans la durée.

Pour toutes ces raisons, au delà des enjeux relatifs aux filières industrielles, la CFE Energies défendra donc le lissage dans le temps de l'évolution du parc nucléaire historique sans en précipiter le déclassement.

Sécurité électrique, compétitivité énergétique, défi climatique et impératif industriel... la CFE Energies exige que la PPE réponde à ces quatre priorités, ce qui suppose gestion stratégique de l'échelle des temps et planification d'un mix énergétique équilibré et optimum au plan économique, social, industriel et climatique. Ne pas se précipiter à déclasser des actifs existants, c'est ne pas lâcher la proie pour l'ombre, éviter de fragiliser la sécurité électrique des français et préserver la capacité de la France à maîtriser son destin énergétique.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!

CFE-CGC ÉNERGIES

59 rue du Rocher

75008 PARIS

www.cfe-energies.com

presse@cfe-energies.com